

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04517

Numéro SIREN : 538 762 261

Nom ou dénomination : A.R.P1

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/031474

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **ARPI**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **106 AVENUE TOLOSANE**

31520 RAMONVILLE ST AGNE

Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **53876226100039**

Néant ☐ *

		Exercice N clos le 31122018		N-1 31122017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	AC				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 400	32 400		
	Fonds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 251 510	3 171 012	80 498	116 003
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 048	13 582	8 466	10 793
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BH	3 912		3 912	3 912
	TOTAL (II)	BJ	3 309 870	3 216 994	92 876	130 708
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 315 423	5 315 423	4 838 937	
	Autres créances (3)	BZ	5 979 020	5 979 020	5 226 676	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
	Disponibilités	CF			5	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	209 011		209 011	376 826
TOTAL (III)		CJ	11 503 455	11 503 455	10 442 444	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 813 325	3 216 994	11 596 331	10 573 152
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des N° ARPI en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ARPINéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	408 946	408 946	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(243 773)	(322 449)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 153 588	78 675	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 368 761	215 172
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	267 000	333 500	
	Provisions pour charges	DQ	435 106	371 111	
	TOTAL (III)		DR	702 106	704 611
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 165	1 973	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 067	3 473	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 578 166	6 715 832	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 760 805	2 777 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	181 260	155 058	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	9 525 464	9 653 368	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 596 331	10 573 152	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 525 464	9 653 368	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	602		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	28 448 819	FH		FI	28 448 819	27 096 080	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	28 448 819	FK		FL	28 448 819	27 096 080	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	482 819	395 204	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 554	5 774	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	28 943 192	27 497 058
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	19 415 272	18 895 757
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	334 551	317 558
	Salaires et traitements*						FY	5 454 911	5 488 298
	Charges sociales (10)						FZ	2 374 550	2 284 792
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	37 832	90 699
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	66 012	52 301			
	Autres charges (12)						GE	8 035	287
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	27 691 163	27 129 692
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 252 030	367 365
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	213	39
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	213	39
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	37 421	34 965
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	37 421	34 965
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(37 208)	(34 926)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 214 822	332 440	

Désignation de l'entreprise : ARP1Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	111 000	315 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	111 000	315 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	127 734	509 764	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	44 500	59 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	172 234	568 764	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(61 234)	(253 764)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	29 054 405	27 812 097
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	27 900 817	27 733 421
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 153 588	78 675
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	37 421	34 965	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	480 802	394 871	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
IND TRANSACTIONNELLES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				127 650	
CONTRAVENTION				83	
PROVISION LITIGES PRUD' HOMMAUX				44 500	111 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 215 172
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 1 153 588
- Capitaux Propres à la clôture : 1 368 761

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 270 632 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 025 526
Autres créances	183 671
Total	3 209 197

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 563
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 594 638
Dettes fiscales et sociales	2 236 593
Autres dettes	181 260
Total	4 014 054

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	209 011
Total	209 011

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	28 448 819
Total	28 448 819

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	28 448 819
Total	28 448 819

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	12
Ouvriers	129
Total	148

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 421	
Dont entreprises liées	37 421	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 15 470 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 15 470.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 423 049 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 12 057 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	8 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	49 696
52 à 59 ans	6 à 13 ans	364 909
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		423 049

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	111 000	78750000
Total	111 000	
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	44 500	68750000
- IND TRANSACTIONNELLES	127 650	67180000
- CONTRAVENTION	83	67120000
Total	172 233	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES FILIALES	447 661
REFACTURATIONS FORMATIONS	32 874
REMBOURSEMENT CPAM/FONGECIF	267
Total	480 802

A.R.P1
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros
Siège social : 106 Avenue Tolosane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
R.C.S. TOULOUSE B 538 762 261

AGM DU 28 JUIN 2019
COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME DÉCISION - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 1 153 588 Euros de la manière suivante :

- A la Réserve Légale.....	5 000 €
- Au compte « Report à Nouveau » débiteur.....	1 148 588 €

qui passe ainsi de (243 773) Euros à 904 815 Euros.

QUATRIÈME DÉCISION - Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président :
Méril SELLAN





A.R.P1

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE RELATIVE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux Comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de son rapport.

I – SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminaux 1 ou 3, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance «bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 7. L'assistance « carburant et huile », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance « service commissariat ».

Le chiffre d'affaires annuel a augmenté au cours de l'année 2018 de 5 %, motivé par la variation du portefeuille client, y compris le transfert d'une compagnie aérienne cliente de l'aéroport d'Orly à Roissy CDG.

L'évolution des charges d'exploitation et des frais de personnel a été conforme au niveau d'activité. Le résultat d'exploitation progresse de 885 K€.

II – PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

MS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 28 448 819 Euros contre 27 096 080 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 4,99 %,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 28 943 192 Euros contre 27 497 058 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 5,26 %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 27 691 163 Euros contre 27 129 692 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 2,07 %,
- Le résultat d'exploitation ressort à 1 252 030 Euros contre 367 365 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 454 911 Euros contre 5 488 298 Euros au titre de l'exercice précédent soit une diminution de 0,61 %,
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 374 550 Euros contre 2 284 792 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 3,93 %. Ce montant prend en compte le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 270 632 Euros.

La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation ainsi qu'au développement de l'emploi

L'intéressement des salariés est de 144 556 Euros.

Il est précisé que la société a supporté des dépenses de travail intérimaire pour un montant de 784 313 Euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (37 208) Euros, contre (34 926) Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 214 822 Euros contre 332 440 Euros pour l'exercice précédent

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (61 234) Euros, de l'impôt sur les bénéfices de 0 Euro, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 1 153 588 Euros contre un bénéfice de 78 675 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 11 596 331 Euros contre 10 573 152 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 9,68 %.

MS

III – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (H.T. et TTC) de l'exercice,
- pour les clients de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (H.T. ou TTC) de l'exercice.

IV – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

V – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Notre société doit poursuivre ses efforts d'organisation afin d'accroître sa faculté d'adaptabilité face aux variations d'activité.

Cette recherche continue d'optimisation des ressources devrait permettre de mieux anticiper les impacts potentiels lors de la contraction de volume et poser des bases solides, propices au développement de notre société sur le périmètre de CDG T1.

VI – RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nous vous informons que le tableau prévu à l'article R. 225-102 , alinéa 2, du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, a été annexé au présent rapport.

VII – DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

MS

VIII – DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39 -4 et 5, dudit code, s'élève à 104 001 €uros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et que l'impôt supporté à ce titre est de 29 120,28 €uros.

IX – FILIALES, PARTICIPATIONS, SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La société ne possède pas de filiale, n'a pas de participation dans une autre société et ne contrôle aucune société.

Nous vous rappelons que notre société est contrôlée par la société ALYZIA.

X – MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre société n'a pas de succursale.

XI – ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice.

XII – PRÊTS DE TRÉSORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par votre société.

XIII – APPROBATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant ressortir un bénéfice de 1 153 588 €uros.

Le résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est un bénéfice de 1 153 588 €uros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- A la Réserve Légale.....	5 000 €
- Au compte « Report à Nouveau » débiteur.....	1 148 588 €

qui passerait ainsi de (243 773) €uros à 904 815 €uros.

115

XIV – MODIFICATION DES ARTICLES 16, 17 ET 20 DES STATUTS

Le Président, eu égard aux nouvelles normes légales portant sur les obligations de rédaction du rapport de gestion de nomination des Commissaires aux Comptes, propose de modifier les articles 16, 17 et 20 des statuts.

XV – CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE, DENOMMÉES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous signalons qu'aucune convention prévue à l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XVI – QUITUS A VOTRE PRÉSIDENT

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XVII – INFORMATIONS PORTANT SUR LES CONDITIONS DE REPRISE D'UNE SOCIÉTÉ PAR SES SALARIÉS ET SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ CONCERNANT LA DÉTENTION DE SON CAPITAL

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle doit dorénavant constater que l'obligation relative à l'organisation des deux informations triennales aux salariés de la société sur les sujets suivants a été respectée :

- les conditions juridiques, les avantages et les difficultés de la reprise d'une société par ses salariés et les aides dont ils peuvent bénéficier,
- les orientations générales de l'entreprise relatives à la détention de son capital notamment sur le contexte et les conditions d'une cession de celle-ci et, le cas échéant, sur le contexte et les conditions d'un changement capitalistique substantiel.

Ces informations doivent indiquer :

- les principales étapes d'un projet de reprise d'une société, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- une liste d'organismes pouvant fournir un accompagnement, des conseils ou une formation en matière de reprise d'une société par les salariés,
- les éléments généraux relatifs aux aspects juridiques de la reprise d'une société par les salariés, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- les éléments généraux en matière de dispositifs d'aide financière et d'accompagnement pour la reprise d'une société par les salariés,

MS

- une information générale sur les principaux critères de valorisation de la société, ainsi que sur la structure de son capital et son évolution prévisible,
- le cas échéant, une information générale sur le contexte et les conditions d'une opération capitalistique concernant la société et ouverte aux salariés.

Nous vous remercions de prendre acte que les informations ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 soit depuis moins de trois ans.

XVIII – MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Nous vous rappelons que la société, comme toutes les sociétés, devait avoir mis en place, au 25 mai 2018, les mesures relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les diverses mesures nécessaires ont été mises en place et un référent a été nommé.

Les salariés ont été informés, individuellement par courrier et collectivement par affichage.

XIX – MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Notre société mère, la société G3S-ALYZIA, a mis en place un dispositif de prévention de la corruption.

Ce dispositif étant conçu pour s'appliquer à la société G3S-ALYZIA ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales, notre société est dispensée de la mise en place, à son niveau, d'un dispositif indépendant.

Depuis la mise en place de ce dispositif, un responsable de la conformité anti-corruption a été nommé, les formations sont en cours et aucun signalement n'a été fait par le biais du dispositif de prévention de la corruption.

XX – PROCÉDURES RELATIVES AUX LANCEURS D'ALERTE

Conformément aux dispositions légales, la société a mis en place une procédure pour recueillir les signalements effectués par les lanceurs d'alertes.

Cette procédure a été portée à la connaissance des salariés de la société par la remise d'une note explicative à chacun d'eux, le signalement devant être effectué au supérieur hiérarchique ou au référent.

Conformément aux dispositions légales, aucun signalement n'a été effectué. Cette procédure est effective depuis le 1^{er} janvier 2018.

MS

XXI – OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

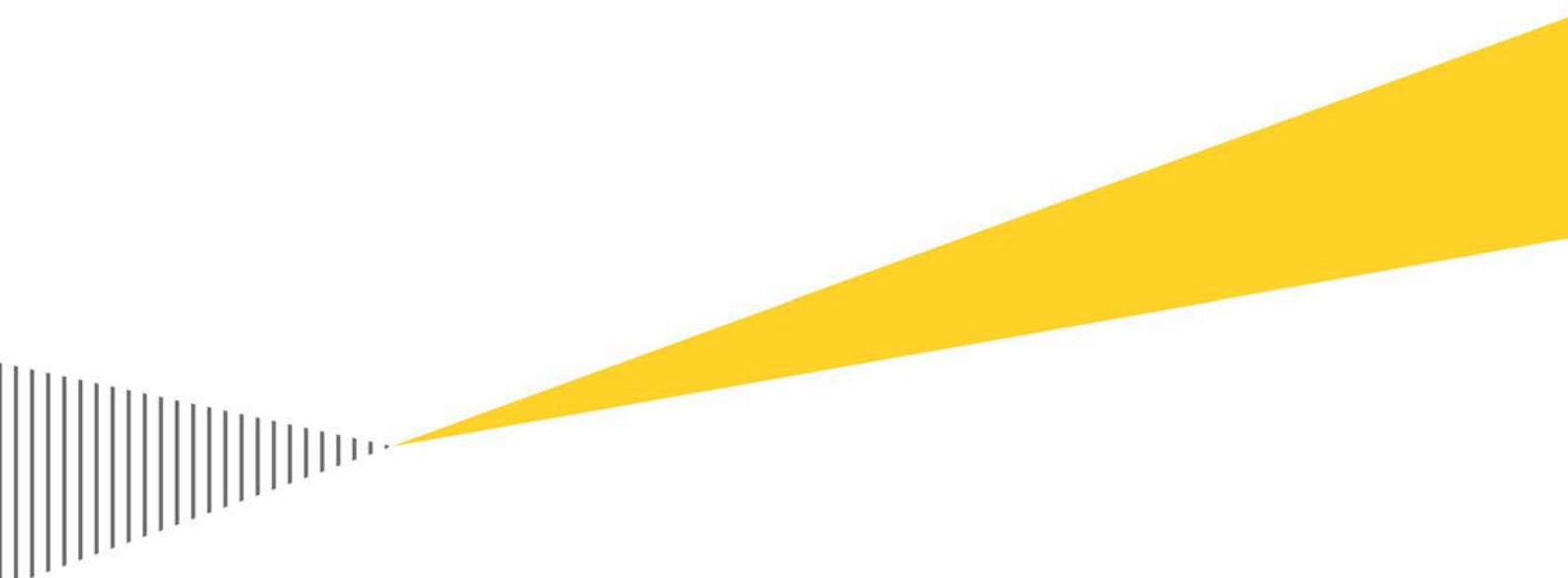
Nous vous informons que le Comité d'Entreprise a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Conformément à l'article L 2323-8 du Code du travail, le texte des éventuelles observations du Comité d'Entreprise a été annexé au présent rapport.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président :
Méril SELLAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS' or similar, with a stylized flourish at the end.



A.R.P1

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.P1

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P1,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	32 400	32 400				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 251 510	3 171 012	80 498	116 003	35 504	30.61
	Autres immobilisations corporelles	22 048	13 582	8 466	10 793	2 327	21.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 912		3 912	3 912		
Total II		3 309 870	3 216 994	92 876	130 708	37 832	28.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 315 423		5 315 423	4 838 937	476 487	9.85
	Autres créances	5 979 020		5 979 020	5 226 676	752 344	14.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				5	5	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	209 011		209 011	376 826	167 815	44.53
	Total III	11 503 455		11 503 455	10 442 444	1 061 011	10.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		14 813 325	3 216 994	11 596 331	10 573 152	1 023 179	9.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000		50 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	408 946		408 946			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	243 773		322 449		78 675	24.40
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 153 588		78 675		1 074 913	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 368 761		215 172		1 153 588	536.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
		Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	267 000		333 500		66 500	19.94
	Provisions pour charges	435 106		371 111		63 995	17.24
	Total III	702 106		704 611		2 505	0.36
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 165		1 973		192	9.74
	Emprunts et dettes financières diverses	3 067		3 473		406	11.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 578 166		6 715 832		137 665	2.05
	Dettes fiscales et sociales	2 760 805		2 777 033		16 227	0.58
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	181 260		155 058		26 202	16.90
	Produits constatés d'avance (1)						
		Total IV		9 525 464		9 653 368	127 904 1.32
		Ecarts de conversion passif (V)					
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		11 596 331		10 573 152	1 023 179 9.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 9 525 464 9 653 368

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	28 448 819		28 448 819	27 096 080		1 352 739	4.99
Chiffre d'affaires NET	28 448 819		28 448 819	27 096 080		1 352 739	4.99
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			482 819	395 204		87 615	22.17
Autres produits			11 554	5 774		5 781	100.12
Total des Produits d'exploitation (I)			28 943 192	27 497 058		1 446 134	5.26
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			19 415 272	18 895 757		519 514	2.75
Impôts, taxes et versements assimilés			334 551	317 558		16 994	5.35
Salaires et traitements			5 454 911	5 488 298		33 387	0.61
Charges sociales			2 374 550	2 284 792		89 758	3.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 832	90 699		52 867	58.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			66 012	52 301		13 711	26.22
Autres charges			8 035	287		7 748	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			27 691 163	27 129 692		561 470	2.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 252 030	367 365		884 664	240.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		213		39	174	446.15
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		213		39	174	446.15
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		37 421		34 965	2 456	7.02
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		37 421		34 965	2 456	7.02
2. Résultat financier (V-VI)		37 208		34 926	2 282	6.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 214 822		332 440	882 382	265.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		111 000		315 000	204 000	64.76
Total VII		111 000		315 000	204 000	64.76
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		127 734		509 764	382 031	74.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		44 500		59 000	14 500	24.58
Total VIII		172 234		568 764	396 531	69.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		61 234		253 764	192 531	75.87
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		29 054 405		27 812 097	1 242 308	4.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		27 900 817		27 733 421	167 395	0.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 153 588		78 675	1 074 913	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 215 172
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 1 153 588
- Capitaux Propres à la clôture : 1 368 761

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 270 632 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 025 526
Autres créances	183 671
Total	3 209 197

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 563
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 594 638
Dettes fiscales et sociales	2 236 593
Autres dettes	181 260
Total	4 014 054

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	209 011
Total	209 011

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	28 448 819
Total	28 448 819

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	28 448 819
Total	28 448 819

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	12
Ouvriers	129
Total	148

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 421	
Dont entreprises liées	37 421	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 15 470 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 15 470.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 423 049 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 12 057 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	8 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	49 696
52 à 59 ans	6 à 13 ans	364 909
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		423 049

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	111 000	78750000
Total	111 000	
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	44 500	68750000
- IND TRANSACTIONNELLES	127 650	67180000
- CONTRAVENTION	83	67120000
Total	172 233	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES FILIALES	447 661
REFACTURATIONS FORMATIONS	32 874
REBOURSEMENT CPAM/FONGECIF	267
Total	480 802

Désignation de l'entreprise :ARP1

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD	32 400	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	3 251 510	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	20 159	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 889	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	3 273 558	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 912	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	3 912	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	3 309 870	0H		0J			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	32 400	1X	32 400	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 251 510	ML	3 251 510
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	20 159	MO	20 159	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 889	MU	1 889	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	3 273 558	NI	3 273 558	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X		0Y		0Z	
		Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	3 912	2G	3 912		
TOTAL IV		13		NJ		NK	3 912	2H	3 912		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K		0L	3 309 870	0M	3 309 870		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARP1 en Euros.

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	32 400	PF		PG		PH	32 400
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 135 507	QA	35 504	QB	(0)	QC	3 171 012
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	10 144	QE	2 016	QF	0	QG	12 160
	Immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 111	QM	312	QN	0	QO	1 422
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 146 762	QV	37 832	QW	0	QX	3 184 594
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	3 179 162	ØP	37 832	ØQ	0	ØR	3 216 994

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2			N3	N4		N5			N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6			P7	P8		P9			Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2			R3	R4		R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9			S1	S2		S3			S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7			S8	S9		T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3			U4	U5		U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1			V2	V3		V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8			V9	W1		W2			W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6			W7	W8		W9			X1
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	371 111	4Y	66 012	4Z	2 017	5A	435 106
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	333 500	5W	44 500	5X	111 000	5Y	267 000
	TOTAL II	5Z	704 611	TV	110 512	TW	113 017	TX	702 106
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	704 611	UB	110 512	UC	113 017	UD	702 106
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	66 012	UF	2 017			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	44 500	UK	111 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARP1

31/12/2018

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	3 912	UV	0	UW	3 912	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	5 315 423		5 315 423			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO antérieurement constituée *)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	57 228		57 228			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 354 563		1 354 563			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	4 381 329		4 381 329			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	185 901		185 901			
	Charges constatées d'avance		VS	209 011		209 011			
	TOTAUX		VT	11 507 367	VU	11 503 455	VV	3 912	
	RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	9 000				
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	9 000				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 165		2 165						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 067		3 067						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 578 166		6 578 166						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 551 899		1 551 899						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	988 302		988 302						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	185 428		185 428						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	35 177		35 177						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	181 260		181 260						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	9 525 464	VZ	9 525 464						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Dossier N° ARP1 en Euros.